



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2021 / 2022

SECRETAIRE-GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.85

PV N° 38 DU SAMEDI 14/05/2022

Réunion du 09 Mai 2022

COURRIER

CDOS Loire : rappel pour les retardataires sur les retours de proposition d'action Pilat Rhodanien
Nassima Debianne (FFF) : information sur l'inhumation de Mr B. BACOURT
Etrat la Tour : confirmation de l'organisation de l'Assemblée Générale du vendredi 24 juin 2022
Claire Brousset : candidature pour intégrer la commission des féminines. Validée par le vice-président du Pôle sportif
SC Grand Croix Lorette : problème connexion tablette FMI, envoi feuille de match version papier. (Cpe compl féminines à 8)
As St Etienne : problème connexion tablette FMI, envoi feuille de match version papier U14 D1
Sorbiers la Talaudière : problème connexion tablette FMI, envoi feuille de match version papier U14 D1
AV.S. d'Astrée : présence au Centenaire du District
JS St Victor sur Loire : présence au Centenaire du District de la Loire
CO Précieux : absent au Centenaire du District de la Loire
LAURAFoot informatique : le support Fédéral recherche les raisons sur les soucis rencontrés ce week-end avec la FMI

NECROLOGIE

C'est avec une grande tristesse que nous venons d'apprendre le décès de monsieur Bernard BACOURT, ancien vice-président et trésorier général de la FFF, et ancien Président de la Ligue de Football de Normandie.

NOTIFICATION AUX CLUBS

RELEVÉ DE COMPTE

Le relevé n°2 du District de la Loire a été établi cette semaine et est visible sur Footclubs.
Il sera prélevé ou à payer pour le **07 juin 2022**.

Rappel : Pour assister à l'Assemblée Générale du vendredi 24 juin 2022, les clubs doivent obligatoirement s'acquitter du paiement demandé.

COUPE DE FRANCE

RAPPEL

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.
Les clubs **départementaux** devront procéder à leur engagement en confirmant **OBLIGATOIREMENT** leur accord sur FOOTCLUBS.
Vérifier ensuite que le statut « **pré-engagé** » n'apparaisse plus. Si votre engagement a été effectué correctement le statut « **ENGAGÉ** » doit s'afficher.

Pour les nouveaux clubs, ou ceux qui n'y ont pas participé l'année dernière, vous devez vous inscrire via le menu : « Compétitions » / « Engagements » / « saison 2022/2023 » et afficher le centre de Gestion : **Fédération Française de Football**.
Date limite d'engagement fixée : **15 Juin 2022** (dernier délai).

PHASE REGIONALE « FESTIVAL PITCH » U15 F & U15 G A FEURS SAMEDI 7 MAI 2022

Équipes qualifiées pour la phase nationale de Capbreton début juin U13 F

- 1 - Olympique Lyonnais
- 2 - Grenoble Foot 38
- 3 - AS St-Etienne

Équipes qualifiées pour la phase nationale de Capbreton début juin U13 G

- 1 - Olympique Lyonnais
- 2 - AS Montferrand
- 3 - AS St-Etienne